

**IDENTIFICATION DE L'ORGANISME** : Etablissement public départemental Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, 22 boulevard Gambetta, CS 30140, 63403 Chamalières Cedex, Tél. 04 73 17 63 00, Fax. 04 73 17 63 01

**LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS** (même adresse)

**PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ** : Monsieur le Directeur, Tél. 04 73 17 63 00

**OBJET DU MARCHÉ** : Fournitures et installation de papier d'essuyage, lotion lavante pour mains et papier hygiénique avec distributeurs.

**CODES CPV** :

33761000-2 – PAPIER HYGIENIQUE

33763000-6 – PAPIER D'ESSUYAGE

33711900-6 – LOTION LAVANTE POUR MAINS

**PROCEDURE DE PASSATION** : La présente consultation est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé selon la procédure adaptée avec un maximum en valeur de 75 000 € HT.

Il s'agit d'un marché de fournitures.

**CRITERES DE SELECTION DES OFFRES** :

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants** :

**1. VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE – 60 %**

**QUALITE DES PRODUITS - 50 %**

*Sous-critère apprécié en fonction des échantillons transmis et des fiches techniques. La texture, l'aspect, l'odeur, l'ergonomie du distributeur et la conformité des articles aux normes exigées seront notamment analysés.*

**MODALITES EN MATIERE DE TRAITEMENT DES COMMANDES ET DU SAV – 10 %**

*Sous-critère apprécié en fonction des indications portées dans le mémoire technique.*

**2. PRIX GLOBAL DE L'OFFRE - 40 %**

*Critère apprécié en fonction des prix indiqués sur le BPU et le DQE.*

*En cas de différence de prix unitaires entre le BPU et le DQE, les prix indiqués sur le BPU seront retenus.*

**ALLOTISSEMENT** : Pas d'allotissement

**DUREE DU MARCHÉ** :

**Le marché débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et s'achèvera le 31 décembre 2022. Il reconductible quatre fois pour une durée d'un an par tacite reconduction (article R. 2112-4 du Code de la commande publique). La non-reconduction du contrat pourra intervenir sur décision expresse du Centre de l'Enfance et de la Famille, deux mois avant son échéance.**

Reconduction n°1 : du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

Reconduction n°2 : du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024

Reconduction n°3 : du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

Reconduction n°4 : du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 – fin du marché.

Pendant toute cette période, le titulaire devra exécuter les bons de commande qui lui seront adressés au titre du présent marché, même si la livraison des articles devait intervenir après le 31 décembre de la durée considérée

**AUTRES CARACTERISTIQUES** :

- Les candidatures et les offres devront être obligatoirement rédigées en langue française et l'unité monétaire utilisée devra être l'euro,
- Des variantes peuvent être proposées par les candidats mais ils devront obligatoirement répondre à l'offre de base,
- L'acheteur public se réserve la possibilité de négocier sur le prix et/ou sur la valeur technique,
- Les prix sont révisibles annuellement,
- Présence de clauses de réexamen portant sur :
  - o LES CONDITIONS D'EXECUTION DU MARCHÉ POUR CIRCONSTANTE IMPREVISIBLE
  - o L'INDISPONIBILITE DEFINITIVE DES ARTICLES
  - o LA RUPTURE DE STOCK TEMPORAIRE
  - o LE MONTANT MAXIMUM DU MARCHÉ
  - o LES INDICES DE REVISION DES PRIX
  - o LA DEFAILLANCE DU TITULAIRE DU MARCHÉ
  - o LA SITUATION DU TITULAIRE DU MARCHÉ
- Des échantillons sont demandés gracieusement afin d'évaluer le sous-critère lié à la qualité des produits

**MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET PAIEMENT** : Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, après certification du service fait. Conformément aux dispositions de la loi n°2013-100 du 28 janvier 2013 – titre IV et à l'article R. 2192-10 du Code de la commande publique, le mode de règlement est le mandat administratif avec mise en paiement sous trente (30) jours, à compter de la date de réception de la facture par la personne publique.

**DOSSIER DE CONSULTATION** :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il comprend :

- Le règlement de consultation,
- Le cahier des clauses particulières,
- Le bordereau de prix,
- Le détail quantitatif estimatif
- Les échantillons demandés et les critères de notation,
- Le formulaire DC1,
- Le formulaire DC2,
- L'acte d'engagement – formulaire ATTRI 1

<b>AVIS DE MARCHÉ</b>	<b>ACBC n°11/2021</b> Fournitures et installation de papier d'essuyage, lotion lavante pour mains et papier hygiénique avec distributeurs	<b>1</b>
-----------------------	--	----------

Il peut être téléchargé sur les sites suivants :

- [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)
- [www.cdef63.fr](http://www.cdef63.fr)

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES PLIS : Vendredi 19 novembre 2021 à 17h00**

**Les plis doivent être transmis sous forme dématérialisée sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) conformément à l'article L.2132-2 du Code de la commande publique. Les plis envoyés en format papier ne seront pas autorisés.**

**PROCEDURES DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand

Adresse : 6, rue Cours Sablon – 63000 Clermont-Ferrand – Tél : 04 73 14 61 00

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- *Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;*

- *Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;*

- *Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;*

- *Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.*

<b>AVIS DE MARCHE</b>	<b>ACBC n°11/2021</b> Fournitures et installation de papier d'essuyage, lotion lavante pour mains et papier hygiénique avec distributeurs		<b>2</b>
-----------------------	--	--	----------